



HandiActes Association loi 1901

Agir ensemble pour l'amélioration de la vie des personnes en situation de handicap.

L'information

L'accès aux droits et l'amélioration de la législation
Les solutions pratiques

L'association fonctionne sur le principe de l'échange*

Evènement **Dimanche 1^{er} juin Fête des associations La Queue en Brie**
AG Samedi 14 juin ASSEMBLE GENERALE
Réunion **Samedi 19 juillet**
Réunion **Samedi 23 août**
Evènement **13 septembre forum des associations Villiers sur Marne**

Compte rendu du 16 mai 2008 (préparation 1^{er} juin)

Participants : Yvonne Garnier, Béatrice Kovacs, Maria Mazire, Daniel Garnier, Marie-Noëlle Carrée, Christine Martina, Isabelle Boyer, Carmen Averlant, Guy Chaigneau, Luc Pasqualini.

Excusés : Eric Averlant, Christophe Malassis

Présentation

Luc Pasqualini : adhérent de HandiActes c'est un ami de longue date de Daniel, Maria et Guy et il a suivi régulièrement les comptes rendus. Professeur d'espagnol dans un collège, quatre de ses élèves sont malvoyants ou non-voyants et Luc évoque les grandes difficultés qu'ils rencontrent conduisant à l'échec scolaire. Luc connaît d'autre part certaines techniques utilisées pour l'enseignement en direction du public handicapé, et propose des ressources pédagogiques pour le 1^{er} juin.

Organisation

Inscription des présents pour la fête des associations :

| | 9h30 à 12h | 12h – 15h | 15h – 18h |
|------------------------|------------|-----------|-----------|
| Maria et Guy | + | + | + |
| Marie-Noëlle et Daniel | + | + | + |
| Béatrice | + | + | + |
| Carmen | + | | |
| Isabelle | | + | + |
| Romain et Laëtitia | | + ? | + ? |
| Olivier | | + ? | + ? |
| Christine | | | + |
| Yvonne | + | + | + |

Luc fournira des adresses et coordonnées de théâtres, lieux de rencontres et d'animations pour personnes handicapées (théâtre pour malentendants...)

*Nous écrire : HandiActes chez Garnier Carrée 7 rue des Chapelles 94 350 Villiers.

Par e-mail : handiactes@handiactes.org

Echanger sur notre Blog : <http://www.handiactes.org/blog> ou Consulter notre site : <http://www.handiactes.org>

Tous les points prévus antérieurement sont en cours de réalisation, ainsi que des négociations avec la mairie concernant l'emplacement. Certains points pour le handicap auditif restent à préciser.

La journée se terminera chez Maria et Guy pour un repas en commun, on apporte tous quelque chose...

Compte rendu de la réunion du 24 mai 2008

Prise de notes et compte rendu : Daniel Garnier

Participants : Yvonne Garnier, Béatrice Kovacs, Maria Mazire, Daniel Garnier

Excusés : Marie-Noëlle Carrée, Christine Martina, Isabelle Boyer, Carmen Averlant, Eric Averlant, Guy Chaigneau, Christophe Malassis, Anne-Marie Garnier

Actions revendicatives

- Approbation du texte de la pétition sur le dossier MDPH :
- Daniel demandera à Eric de la mettre en ligne

Constats témoignages

Dossier MDPH : Gaël Dufrene dans son journal « les nouvelles du Galou » décrit son expérience personnelle auprès de l'administration « qu'il adore ». Il a rempli le dossier et effectué les démarches auprès de la MDPH :

Bilan : le dossier déposé en décembre 2007 a nécessité plusieurs trajets de 100 km (aller et retour), de l'aide pour le remplir et la liste des justificatifs est longue comme le bras. Le mode d'emploi laconique n'expliquait pas la différence de 72€ entre le complément de revenu et la majoration pour vie autonome. La réponse à la demande est arrivée...sept mois après et l'augmentation de 5% promise par Sarko (soit 31.41 € de plus) ne sont pas sur son CCP !

Coût du matériel :

Un fauteuil roulant basique remboursé par la Sécu coûte environ 600 € (pour un fauteuil plus confort sans ordonnance il faut ajouter de sa poche), un fauteuil électrique peut aller jusqu'à 10 000 €. Si vous voulez l'avoir rapidement il sera nécessaire d'avancer l'argent..

Pour entendre bien, le prix moyen d'un appareil auditif coûte 900€ par oreille, la Sécu remboursera au total 700€ pour les deux oreilles (elle considère probablement que la stéréo est un luxe ?!)

Information communication

Langage des signes (« signer »)

Victor et Antoine Garnier ont effectué une initiation au langage des signes auprès des participants : dire bonjour, au revoir, merci, oui, non, bravo, être content.

Se présenter : les surnoms sont composés à partir de la première lettre du prénom et d'un geste évoquant une particularité physique de la personne. Par exemple un V qui forme un sourire pour Victor, un A et des bouclettes pour Antoine.

Ces quelques gestes usuels de base seront intégrés aux animations du 1^{er} juin.

Partenaires / évènements

- Fête des Associations de La Queue en brie dimanche 1 juin.

Tout est prêt, mais... notre demande d'emplacement a d'abord reçu une réponse favorable orale, puis récemment autre une négative. Daniel a depuis envoyé deux mails au maire avec rappel de notre courrier du 9 mars en argumentant davantage. Mais sans réponse pour le moment. Donc Yvonne contactera l'adjoint à la vie associative (lui-même IMC), Maria une autre élue, Daniel la secrétaire du maire et Guy le responsable du service technique, nous considérons que nous obtiendrons notre emplacement par ces pressions et en transférant notre siège social à la Queue en Brie si besoin.

- La mairie de Villiers nous invite à participer au forum des associations le samedi 13 septembre. Nous décidons d'accepter.

- A Sucy en Brie le 31 mai 10h devant le marché côté Cité Verte.

Un parcours handicap est organisé, il s'agit de découvrir la ville en expérimentant les difficultés d'une personne handicapée. Béatrice s'y rendra, les personnes intéressées peuvent la contacter.

Administratif/ organisation

- Le calicot, les cartes de visites HandiActes sont prêtes. (total 150 €)
- Matériel d'animation préparé :

2 « diplômes HandiActes » pour les enfants obtenus à l'issue de quatre épreuves :

- Pour les grands : traduire un texte en braille (HandiActes), écrire son prénom en braille, puis l'épeler en « signant », et parcours en fauteuil roulant (avec celui qui est remboursé par la Sécu)
- Pour les petits : parcours à l'aveugle, se servir à boire (ou seulement boire). Dire quelques mots de base en langage des signes. Ecrire son prénom en braille avec le système des billes (voir comptes rendus précédents).

Les affiches correspondantes seront réalisées par Béatrice.

- Adhésions 2008 : notre caisse a besoin de se renflouer, et seuls les adhérents ayant payé 2008 pourront voter à l'assemblée générale (cf. statuts)...